

Le 10 novembre 2004,

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

855, rue Ste-Catherine est, 14^e étage
Montréal (Québec)
H8Z 3C1

Tél. : (514) 840-3811
Télec. : (514) 840-4747
C. élec. : arnaud.patrick@hydro.qc.ca

À l'attention de madame Monique Gélinas

Projet d'aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs Réponses aux questions du BAPE du 2 novembre 2004

Madame,

Voici les réponses du promoteur Hydro-Québec Production relativement aux trois questions de la Commission du BAPE que vous nous avez transmises le 2 novembre dernier.

Pourriez-vous nous faire parvenir une évaluation des coûts de construction des postes de départ et des lignes de transport électrique entre les centrales projetées à la Chute-Allard et aux Rapides-des-Cœurs et le réseau existant d'Hydro-Québec ?

Nous vous référons à l'estimation préliminaire du coût d'intégration des centrales Rapides-des-Cœurs et de la Chute-Allard effectuée par la division Hydro-Québec TransÉnergie ci-jointe.

Est-ce qu'Hydro-Québec prévoit construire une ligne électrique pour alimenter la communauté Atikamekw de Wemotaci advenant l'arrêt de la centrale au diesel qui alimente actuellement la réserve ?

L'entente de partenariat avec Wemotaci, dont le sommaire est présenté à l'annexe A de notre rapport d'étude d'impact, prévoit que sous réserve de la mise en service complète du projet Chute-Allard, Hydro-Québec construira, exploitera et entretiendra une ligne de transport pour raccorder la communauté de Wemotaci au réseau de transport d'Hydro-Québec. Il est prévu de déterminer la solution de raccordement après l'obtention de toutes les autorisations nécessaires à la réalisation du projet Chute-Allard. Le sort de la centrale au diesel alimentant la réserve sera décidé, suite au dit raccordement.

Est-ce qu'Hydro-Québec a prévu des mécanismes de compensation pour les exploitants de pourvoies et d'entreprises d'aventure advenant que le suivi de la fréquentation et des activités récréotouristiques démontre des pertes économiques durant la phase de construction et d'exploitation des centrales projetées ?

Hydro-Québec est en contact avec les pourvoies et la zec concernées par le projet. L'entreprise a également eu quelques échanges avec les entreprises d'aventure. Les discussions avec leurs

représentants ont permis d'en arriver au constat que les effets potentiellement négatifs (pendant la période de construction) sur la fréquentation des pourvoiries, de la zec ou des entreprises d'aventure sont très difficiles à quantifier. C'est pourquoi il a été convenu lors des dernières discussions, de mettre au point un processus d'accompagnement qui permettra de mieux documenter les activités de ces organismes dans les zones affectées par les travaux et, pour ces organismes, de suivre l'évolution du chantier. Dans le cas où des impacts nuisant à la fréquentation de la rivière ou aux activités récréotouristiques seraient identifiés, Hydro-Québec conviendra avec les organismes concernés de mesures appropriées.

Veillez accepter, madame Gélinas, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Arnaud', with a stylized flourish at the end.

Patrick Arnaud
Porte-parole pour Hydro-Québec Production

p.j. estimation préliminaire